

# DREAL Franche-Comté

## Rapport d'activité 2013



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE  
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

MINISTÈRE DU LOGEMENT,  
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DE LA RURALITÉ  
[www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr)



## Edito

Les cinq grandes missions décrites ci-après reflètent la diversité de nos champs d'intervention : promotion et développement d'un aménagement durable du territoire, gestion maîtrisée des risques naturels et technologiques, sécurité des transports, notamment terrestres, et optimisation des infrastructures, protection et gestion des ressources naturelles et paysages, animation des politiques du logement et de l'énergie.

Par quelques exemples d'actions menées au cours de l'année 2013, ce rapport met en avant les thématiques :

- de sécurité, qu'il s'agisse de lutte contre les inondations dans le Territoire de Belfort, de surveillance de la qualité des eaux ou de sécurisation des infrastructures routières, des véhicules roulants et des comportements sur route ;
- de transitions nécessaires en matière écologique et énergétique mais aussi autour de l'habitat indigne ;
- de promotion du territoire franc-comtois, en conjuguant dynamisation via les ateliers du territoire, et préservation par des outils mettant en évidence la consommation d'espace.

Pour 2014, l'action de la Dreal s'inscrit dans le cadre de la charte d'engagement des Dreal, signée début 2014 par l'ensemble des Dreal et leurs ministres de tutelle, sous la devise «Faire du développement durable une réalité quotidienne». Dans le même esprit, le projet

de service révisé de la Dreal Franche-Comté met en relation les missions pré-citées, avec un objectif de simplification au service des porteurs de projets, notamment dans le cas d'installations classées pour la protection de l'environnement.

La Dreal, forte de ses 200 agents aux profils et compétences multiples, est au service de ses partenaires pour faciliter des projets ambitieux, aux risques maîtrisés, et faire émerger des solutions équilibrées en faveur d'un développement durable de la Franche-Comté. Je remercie ici l'ensemble des agents pour leur engagement et compte sur leur mobilisation entière dans le contexte souvent complexe de réglementations et d'enjeux multiples qui fait leur quotidien,



## Faire du développement durable une réalité quotidienne

Créée le 4 janvier 2010, la DREAL Franche-Comté a mené courant 2013 un travail de révision de son projet de service initial. Très synthétique, ce projet de service se veut fédérateur pour les agents et porteur d'un souci d'amélioration continue.

La DREAL est certifiée ISO 9001 sur une grande partie de ses missions depuis avril 2011, avec un renouvellement acquis en début 2014.

La DREAL travaille en réseau avec les 4 DDT de la région, plusieurs établissements publics relevant du MEDDE ou du MLET, au premier rang desquels on retrouve l'ADEME, l'Agence de l'Eau, et l'ANAH, et s'inscrit sur certaines thématiques dans un contexte interrégional : pôle ouvrages hydrauliques avec les DREAL Alsace et Bourgogne, police de l'eau en lien avec la DREAL de Bassin (Rhône-Alpes).

## Ressources humaines



**225 agents**  
dont **106 hommes et 119 femmes**

représentant 214 etp (équivalent temps plein) pour la DREAL

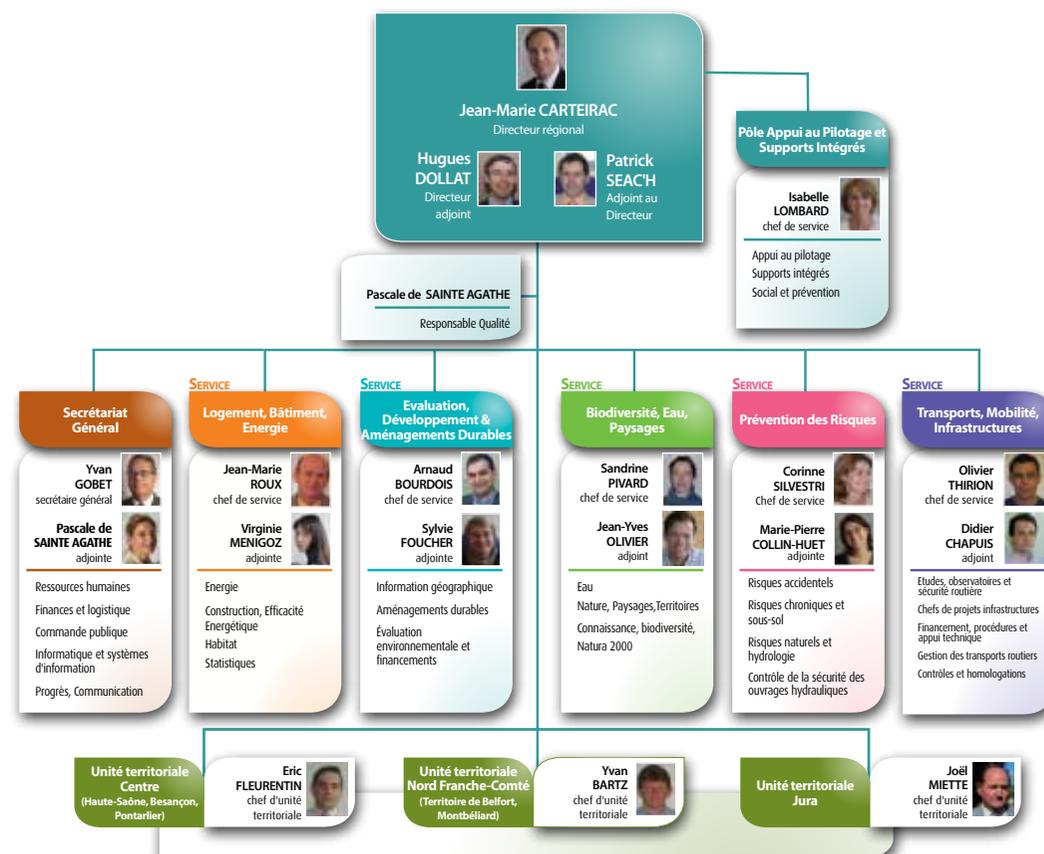
- 832 journées de formation (hors colloques, séminaires, journées d'études) ;
- 48 mouvements (arrivées / départs / mouvements internes) ;
- 36 stagiaires et vacataires accueillis dans les services de la DREAL.

La DREAL assure également pour l'ensemble de la région la répartition et le suivi des effectifs, le contrôle de la masse salariale, ainsi que la gestion administrative et financière des dossiers des agents.

## Éléments financiers

La DREAL a conclu 37 marchés en 2013 (hors budget de fonctionnement et commandes simples inférieures à 15 000 € HT) pour un montant de 28 535 821 € HT. Ce montant concerne essentiellement les opérations d'investissement dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage routière, le complément ayant pour objet la réalisation d'études ou encore de services. Pour les interventions de l'Etat (arrêtés et conventions de subventions), la DREAL a engagé la somme de 25 525 098 €. Ces dernières sont attribuées à différents bénéficiaires : les associations sur des projets entrant dans les champs de la politique d'action du MEDDE, des agences dans le cadre de programme partenariaux (agences d'urbanisme), ou encore les collectivités territoriales pour la réalisation de projets d'investissement, matériel ou immatériel, pour la mise en oeuvre d'une politique d'intérêt général.

## Organigramme



Programmes	Autorisations	Crédits de paiement
• Conduite et pilotage des politiques (fonctionnement et masse salariale)	43 213 944 €	43 202 955 €
• Paysages, eau, biodiversité	2 523 041 €	2 529 168 E
• Urbanisme, Territoires et amélioration de l'habitat	1 568 398 E	1 869 406 €
• Prévention des risques (y compris BOP bassin)	2 004 444 €	475 959 €
• Sécurité et circulation routière	422 380 E	423 508 €
• Infrastructures et services de transports	42 922 821 €	16 295 905 €
• Énergie, Climat et après-mines (BOP national)	524 428 €	519 676 €

Dotations allouées à la région Franche-Comté (DREAL et autres UO)

# Promouvoir et développer un aménagement durable du territoire

La DREAL a poursuivi en 2013 la mise en œuvre des réformes de l'évaluation environnementale. Ici, un extrait de carte du projet de Transport à Haut Niveau de Service (THNS) du Pays de Montbéliard Agglomération (25), sur lequel l'autorité environnementale a émis un avis en mars 2013.



**Évaluation environnementale des plans et programmes, et des projets. La DREAL rend un avis sur la prise en compte de l'environnement. Cet avis est remis à l'enquête publique**

## Nos missions

**Éducation à l'environnement et au développement durable, soutien à la vie associative et gestion des fonds européens et des cofinancements contractualisés, en liaison avec les services techniques concernés, notamment du programme FEDER**

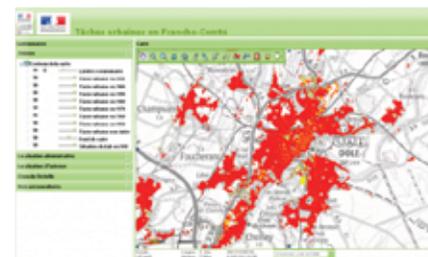
L'opération «Nos jardins à la loupe» menée par l'Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement de Franche-Comté (URCPIE) facilite par la production d'outils dynamiques et adaptés la participation des francs-comtois à la connaissance du patrimoine naturel régional. Cette opération favorable à la transition écologique et à la formation du public à la biodiversité a bénéficié du soutien méthodologique important de la DREAL et d'un financement conséquent par les fonds européens du programme FEDER.



**Aménagement du territoire et prise en compte du développement durable dans les documents d'urbanisme, ville durable**



La DREAL a réalisé un document pédagogique à l'attention des collectivités et des bureaux d'études pour faciliter l'appropriation des objectifs de modération de consommation d'espace dans les PLU posés par les lois Grenelle.



**Systèmes d'information géographique et documentation technique transverse de la DREAL**

Après avoir développé en 2012 un outil permettant de visualiser la dynamique d'urbanisation, la DREAL a enrichi cet outil d'un nouveau module dédié à l'évolution de la tache urbaine. Les présentations qui en ont été faites aux élus ont obtenu un réel succès.

## Faits marquants



### Chiffres clés

**39** avis de l'autorité environnementale, dont 10 sur des documents d'urbanisme  
81 décisions de cas par cas dont 23 sur documents d'urbanisme

**62** contributions à des avis de l'Etat sur des documents d'urbanisme

**61** contributions à des porter à connaissance sur des documents d'urbanisme

**2,7 millions** d'euros de financements européens FEDER dans le champ de compétence de la DREAL (environnement, plans climat, sensibilisation) en 2013

plus de **8 millions** d'euros de financements européens depuis le début du programme sur la rénovation énergétique des logements sociaux,

**Plus de 200 cartes** mises à jour ou nouvelles, mises à disposition sur le site internet

### Ateliers des territoires

Le 12 juillet 2012 a été lancé un appel à candidature national auprès des préfets de région pour mettre en place la première génération d'ateliers des territoires. Ils sont dès cette année pilotés par les DREAL et visent à faire bénéficier certains territoires, des atouts de la démarche projet à l'aide de la méthode de l'Atelier National (équipe projet extérieure aux contingences locales, séances d'ateliers sur sites, co-construction et co-validation entre élus et Etat).

Le dossier piloté par la DREAL de Franche-Comté (soutenu par les élus concernés et les préfets) a été retenu après audition devant un jury, réuni le 22 novembre 2012. Une de ses particularités est d'être inter-régional entre la Franche-Comté et l'Alsace et concerne 3 territoires.

La thématique commune aux 3 sites est : « dynamiser les territoires en marge » et concerne le Pays du Revermont (Salins les Bains, Arbois, Poligny dans le département du Jura) les hauts de Val-de-Saône ( 4 communautés de communes dans le secteur Nord-Ouest du SCoT autour de Vesoul dans le

département de la Haute-Saône), la communauté de communes du Jura Alsacien (autour de Ferrette dans le département du Haut-Rhin).

Les 3 sites bénéficient d'un accompagnement méthodologique et de la production de l'équipe projet recrutée, dont le travail est prévu sur une durée de 18 mois. Le financement est assuré en totalité par le Ministère du Logement et de l'Egalité des Territoires.

Le lancement inter-régional a eu lieu le 17 avril à Jussey en Haute-Saône en présence de l'équipe pluridisciplinaire retenue.

Trois réunions sous forme d'ateliers se sont déroulées sur les territoires concernés entre juin et décembre 2013. La réunion de clôture inter-régionale en présence de tous les participants à la démarche a eu lieu en janvier 2014 à Arbois.

### Journée technique de la planification

Le 2 juillet 2013, les directeurs de la DREAL et des DDT de Franche-Comté ont invité les acteurs de la planification du territoire à une 3ème réunion d'information et d'échanges autour de l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme et de la labellisation des écoquartiers. Le cadre réglementaire de l'évaluation environnementale, les rôles respectifs de la DREAL et des DDT et le retour d'expériences franco-suisse de la Direction Générale Nature et Paysage de Genève ont été présentés en première partie. La deuxième partie de la rencontre a été consacrée aux écoquartiers, notamment au processus de labellisation. Une soixantaine de professionnels ont participé à cette troisième journée technique de planification.



# Assurer une gestion maîtrisée des risques naturels et technologiques

## Nos missions



**Station BIO des Etablissements SOLVAY à Tavaux**  
Prise d'un arrêté préfectoral du 24/07/2013 réglementant le fonctionnement de la nouvelle station biologique de SOLVAY : augmentation de 30 % de la capacité de traitement

Inspection des installations classées (à l'exception des installations classées agricoles et certaines agro-alimentaires) et maîtrise de l'urbanisation autour des sites industriels à risque

Mise en sécurité du site BBI Peintures à Valdoie  
Stocks de déchets sur les voiries du site : intervention de la Dreal suite à liquidation judiciaire et levée des risques immédiats pour la sécurité et l'environnement



Contrôle des déchets et des substances chimiques, gestion des sites pollués, application du code minier et des réglementations relatives aux canalisations et aux équipements sous pression

Inspections décennales des barrages de Vouglans (39) et Pannecière (58)

Ces ouvrages contrôlés annuellement par le service font l'objet tous les 10 ans d'une inspection approfondie destinée à dresser le constat de leur niveau de sûreté. Tout en imposant des mesures de réduction des risques, les inspections ont conclu à un bon état d'entretien et un niveau de sûreté satisfaisant.



Contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques (barrages, digues)

### Directive Inondation

La Dreal a réalisé la cartographie des zones inondables et des risques sur le secteur prioritaire de Belfort-Montbéliard. Les résultats ont été présentés à la Commission Géographique Inondation Saône Doubs, et lors de réunions de concertation avec les collectivités, en présence des préfets. Il s'agissait aussi de mobiliser pour l'élaboration de la stratégie locale de gestion du risque. Une synergie avec le SAGE ALLAN est recherchée.



### Animation des politiques de prévention des risques naturels et hydrauliques

Importants travaux de modernisation du réseau de stations hydrométriques pour une télétransmission des données en temps réel : stations d'Ouhans (39) sur la Loue et de Vaire Arcier (25) sur la source d'Arcier. Les cotes et débits de ce réseau sont consultables sur le site internet Hydroréel.



Hydrométrie : contribution à la prévision des crues et à la gestion équilibrée de la ressource en eau

## Faits marquants



### Chiffres clés

**500** inspections ICPE pour un parc de :

**650** installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation

**150** carrières

**18** SEVESO

**4** PPRT approuvés en Franche-Comté

**12** bulletins mensuels sur la situation hydrométrique et

**12** bulletins hebdomadaires sécheresse

**271** jaugeages effectués pour la surveillance hydrométrique

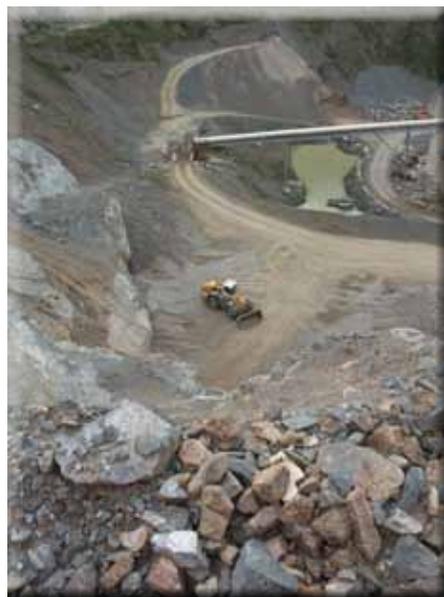
**40** inspections d'ouvrages hydrauliques

### Bassin de la Savoureuse et gestion des crues

En décembre 2001, une crue avait entraîné la rupture partielle des bassins de ralentissement dynamique de la Savoureuse et de la Rosemontoise alors en cours de réception. Suite à cet événement, qui fort heureusement n'avait pas fait de victimes, leur autorisation avait été suspendue et le dispositif déconnecté des rivières (ces dispositifs se situant en dehors de la zone inondable). Les travaux de réhabilitation se sont déroulés de l'automne 2010 au printemps 2013.

Les services de la Dreal et de la DDT ont procédé à la visite de récolement administratif des séries de Chaux et Sermamagny fin octobre 2013. La mise en service a pu être actée par arrêté préfectoral.

Les bassins sur la Rosemontoise à Grosmagny restent à restaurer suite à la découverte d'importantes malfaçons.



### Congrès de la Société de l'Industrie Minérale

La Franche-Comté a accueilli le 62ème Congrès-Exposition de la Société de l'Industrie Minérale début octobre 2013. L'occasion a été saisie par la DREAL pour porter en ouverture de cette rencontre, des messages sur la diversité et rareté des ressources minérales. Cette action, qui intervient dans le prolongement de la conférence environnementale des 20 et 21 septembre derniers, a permis de faire le lien avec l'économie dite circulaire, dont le principe est fondé sur le constat d'une dépendance économique accrue vis-à-vis des ressources non renouvelables.

Cette thématique présente des enjeux importants pour les mois et années à venir.

# Renforcer la sécurité des transports et optimiser les infrastructures

## Maîtrise d'ouvrage des opérations de modernisation et de développement du réseau routier national

L'assainissement de la RN 5 a également été repensé avec la construction d'un dispositif de rétention des eaux de chaussée d'une capacité de 310 m<sup>3</sup>, accompagné d'un dispositif de réparation des eaux de ruissellement et des eaux de chaussée.



Les travaux d'aménagement du carrefour dit « du pont des douanes » sur la RN5 entre Morez et Les Rousses se sont achevés en octobre 2013. Ils ont permis de sécuriser le carrefour en améliorant sa perception par les usagers et son fonctionnement. Ces travaux ont nécessité la construction d'un mur de soutènement de 100 m de long en trois gradins superposés de gabions.

## Nos missions

### Agrément et contrôle des centres de formation des conducteurs. Contrôle des transports terrestres, instruction des demande de transports exceptionnels, gestion administrative des entreprises de transport routier

14 nouveaux transporteurs routiers Franc-comtois se sont engagés à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub>, en signant la charte d'engagements volontaires « charte CO<sub>2</sub> : les transporteurs s'engagent »

Transport exceptionnel d'un bateau de 7 mètres de large, quittant le chantier naval de Villers-le-lac pour rejoindre le département de l'Ain. Il s'agissait du convoi



le plus large sur ces réseaux routiers. Ces dimensions ont nécessité des mesures d'exploitation particulières sur certaines routes.

## Développement des différents modes de transport et de leur complémentarité, ainsi que des observatoires des transports



Après un premier versement de 2,6 M€ fin 2012, la contribution de l'État au financement du tramway de l'agglomération bisontine s'est poursuivie en 2013, avec deux versements de 5,3 M€ et 10,5 M€. La convention de financement du projet de transport à haut niveau de service de l'agglomération de Montbéliard, « Caden'Cité », a été signée entre les services de l'État, l'AFITF, et PMA.

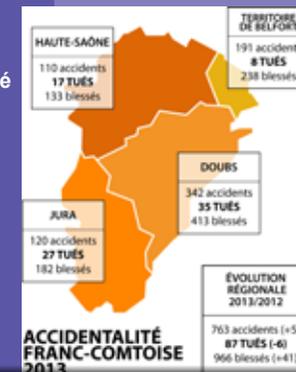
## Sécurité des véhicules, agrément et contrôle des centres de contrôle de véhicules, en s'appuyant sur les unités territoriales



L'homologation et l'immatriculation des véhicules à usage forestier produits dans le département du Jura a été facilitée en 2013, afin de réduire les délais de livraison des sociétés locales.

## Animation régionale de la politique de sécurité routière

La DREAL de Franche-comté, représentant du Préfet de région, est fortement présente dans l'animation du réseau sécurité routière de la région, tant pour le partage des connaissances que pour la mise en place de réunions spécifiques liées aux métiers.



## Faits marquants

### RN19 entre Amblans-et-Velotte et Lure : les travaux ont démarré

#### Chiffres clés

Plus de **5 400** avis (transit) et **592** arrêtés (départ de Franche-Comté) d'autorisation de transports exceptionnels

**16** millions d'euros de crédits de paiement dépensés pour l'aménagement des infrastructures routières

Près de **110 000** journées de travail de conducteurs routiers contrôlées au titre de la sécurité et du respect de la réglementation



Après une importante phase d'études techniques détaillées et de conduite des procédures administratives et réglementaires nécessaires (notamment maîtrise foncière, diagnostics archéologiques, obtention des autorisations au titre de la réglementation sur l'eau et des espèces protégées), les travaux de construction de la section de RN 19 entre Amblans-et-Velotte et Lure ont démarré depuis l'été 2013. Dès cette année, la réalisation d'un ouvrage d'art et des pistes de chantier a été engagée.

Pour l'occasion, le Préfet de région, le Conseiller régional et Maire de Lure, ainsi que le Président du Conseil général de la Haute-Saône, représentant les trois co-financeurs de l'opération, se sont réunis le 17 octobre 2013 pour procéder au coulage symbolique d'un premier élément en béton constitutif du futur ouvrage de franchissement de la voie ferrée Paris / Mulhouse (dit ouvrage PI n°15).

Outre cet ouvrage, plusieurs marchés de travaux ont été engagés en 2013, représentant un investissement total de près de 19 millions d'euros. L'opération, dont le coût total est évalué à 41,5 millions d'euros, est inscrite au Programme de Modernisation des Itinéraires du réseau routier national (PDMI), financés à hauteur de 75 % par l'Etat, 12,5 % par le Conseil régional de Franche-Comté et 12,5 % par le Conseil général de la Haute-Saône. Sa mise en service est prévue en 2016.

### Sécurité routière et progrès automobile : deux journées de séminaire

Invité par Stéphane Fratacci, Préfet de la région Franche-Comté, Préfet du Doubs, le Délégué Interministériel à la Sécurité Routière, a présidé le séminaire consacré à « La sécurité routière et le progrès automobile », organisé par la DREAL de Franche-Comté au musée de l'aventure Peugeot à Sochaux les 9 et 10 octobre derniers. Plus de 75 personnes des régions Auvergne, Bourgogne, Rhône-Alpes et Franche-Comté, ont participé à ces moments d'échanges et de partage, importants pour la cohésion du réseau de la sécurité routière.

Enfin, en complément des nombreux éléments développés par le DISR lui-même le premier jour, un moment fort d'échanges, véritable liant entre les différents niveaux de management de la sécurité routière, a été animé par Arnaud Demay de la DSCR, en charge du bureau des politiques et de l'animation locale.

Isabelle Epailart-Patriat, directrice de cabinet du Préfet, a clos ce séminaire interrégional. En souhaitant que le comportement des conducteurs évolue et que chacun d'entre nous ait conscience qu'un accident, ce n'est jamais dû à la fatalité.



# Assurer protection et gestion des ressources naturelles et paysages

Gestion conservatoire des chaumes du Ballon de Servance par pâturage bovin (réserve naturelle nationale des ballons Comtois)



Connaissance, protection et gestion des ressources naturelles et des paysages

## Nos missions

Mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau, application du SDAGE et du programme de mesure mais aussi lutte contre les pollutions diffuses et substances dangereuses. La DREAL comprend un laboratoire d'hydrobiologie sous accréditation COFRAC n°1-224, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr) et agréé par le ministère



Prélèvement en cours d'eau pour l'analyse des peuplements de macroinvertébrés benthiques

**Animation/ coordination des services déconcentrés en charge des politiques de l'eau et de la biodiversité**



Visite de terrain pour évaluer les impacts d'ouvrages sur la continuité piscicole et sédimentaire.

**Acquisition/diffusion/ prise en compte de la connaissance relative aux habitats, de la faune et de la flore, de la mise en œuvre des directives habitat et oiseaux et dans une large mesure de la préservation des espèces ; animation régionale Natura 2000**



Journée des opérateurs des sites Natura 2000 de la région sur les sites de la Saône et de la Lanterne

**Politique des sites et des paysages, définition et portage de la Trame Verte et Bleue (continuités écologiques terrestres, schéma de cohérence écologique), suivi des PNR et élaboration et mise en œuvre des aires protégées**



La Cluse du Flumen dans le site classé des Gorges du Flumen

## Faits marquants



### Débat sur la transition écologique



Suite à la feuille de route pour la transition écologique, adoptée par le gouvernement à l'issue de la conférence environnementale de septembre 2012, la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a demandé à l'ensemble des préfets de région d'organiser un débat régional afin de contribuer, pour la fin du mois d'avril 2013, à la préparation de la loi-cadre sur la biodiversité.

En Franche-Comté, ce débat organisé le 12 avril en concertation avec le Conseil régional, a rassemblé plus d'une centaine d'acteurs.

## Chiffres clés

73 sites classés en Franche-Comté

7 réserves naturelles nationales

317 sites protégés par arrêté préfectoral de protection de biotopes

731 suivis APPB (avis, autorisations, dérogations)

74 sites Natura 2000

1 laboratoire d'hydrobiologie accrédité Cofrac

3974 permis CITES

60 dossiers de dérogations existants

### Révision du SDAGE et du programme de mesures

Sur la base de l'évaluation du risque de non atteinte des objectifs environnementaux (RNAOE) réalisée au cours du 1er semestre 2013, un travail de concertation technique locale, piloté par la délégation de Besançon de l'Agence de l'eau et les services de l'Etat, est actuellement conduit pour la révision du Programme de Mesures. 44 réunions territoriales, organisées à l'échelle des SAGE et contrats de milieux et réunissant un grand nombre d'acteurs (Agence de l'Eau, services de l'Etat, syndicats de rivières, chambres consulaires, collectivités, associations,...) sont programmées en Franche-Comté entre novembre 2013 et mars 2014 pour, dans un premier temps en cercle restreint reconduire les mesures du PDM 2010-2015 pouvant contribuer à l'atteinte des objectifs environnementaux et, d'autre part, en cercle élargi, proposer de nouvelles mesures si nécessaire.



# Porter les politiques du logement et de l'énergie

Le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH) a donné lieu à des travaux soutenus en fin d'année qui ont permis de mettre en place des

Points Rénovation Information Service (PRIS) dans tous les départements afin de répondre aux sollicitations et conseiller les particuliers dans leurs démarches d'amélioration des logements du parc privé



**Développement et amélioration de l'offre de logement, politiques de l'habitat et qualité de l'hébergement, animation des acteurs de l'habitat au niveau régional**

## Nos missions

**Qualité de la construction, contrôle de l'application de la politique de l'État, animation des DDT sur la politique de construction publique**

La DREAL a organisé en fin d'année un colloque sur le thème de la promotion des bonnes pratiques en matière d'accessibilité pour le secteur de la construction. Il a réuni une centaine de participants, professionnels et étudiants.



**Développement du réseau de transport d'électricité**

Le poste de Frasne, inauguré le 13 juin 2013, constitue le second point d'injection, en Franche-Comté, du réseau grand transport (400 000 volts) vers les réseaux de plus basse tension. Ce projet initié dès 2007 est destiné à accompagner le développement franc-comtois, c'est-à-dire l'évolution de la consommation d'électricité prévisible jusqu'à l'horizon 2020.



**Mise en place «d'actions climat» et suivi de la qualité de l'air**

Mise en oeuvre du PPA : réalisation d'une feuille de route portant sur fin 2013, 2014 et 2015. Parution de 3 supports de communication : «Les 22 mesures du PPA pour améliorer la qualité de l'air de l'aire urbaine», «le brûlage à l'air libre et la valorisation des déchets verts» et «un chauffage au bois performant». Réalisation d'une enquête chauffage au bois dans l'aire urbaine. Engagement dans des rencontres en bilatérales avec les partenaires



**La Dreal produit, rassemble et diffuse de l'information statistique destinée à ses services et ses partenaires**

Plusieurs publications statistiques concernant la commercialisation des logements neufs et la construction de logements neufs ont été réalisées à fin août et fin septembre.

## Faits marquants



### Chiffres clés

**416** logements sociaux publics réalisés (296 PLUS + 104 PLAI) - action DREAL + DDT

**16 686 286 euros** de crédits versés en aide par l'ANAH pour le parc privé hors FART dont 4 327 184 au titre du programme «Habiter mieux» - action DREAL/DDT

**5** projets instruits en 2013 d'ouvrages de transport d'électricité (>= 50 000 V)

**16** certificats d'obligation d'achat, notamment en hydroélectricité et photovoltaïque

**670** logements sociaux publics rénovés sur le plan énergétique grâce aux aides FEDER, soit 27 M€ de travaux action DREAL/DDT

**1** rénovation lourde d'un centre d'hébergement à Besançon Saint-Claude - Subvention de 400 000 € - action DREAL/DDT

### Débat national de la transition énergétique

Le débat national a été décliné en débats territoriaux ; celui de la Franche-Comté lancé le 6 mars 2013 en copilotage Région-État a donné lieu à 46 débats qui ont rassemblé environ 2700 personnes. La journée citoyenne organisée le 25 mai en même temps que 13 autres régions a réuni 85 citoyens choisis sur un panel de 3000 personnes consultées. La ministre Delphine BATHO s'est rendue à Besançon le 10 juin pour aller à la rencontre des acteurs régionaux et visiter 3 réalisations franc-comtoises en lien avec la transition énergétique. La conférence de clôture des débats en Franche-Comté a eu lieu le 20 juin et la synthèse a servi à la finalisation de la synthèse nationale de juillet 2013.



### Lutte contre l'habitat indigne



La Franche-Comté est en première ligne dans le domaine de la lutte contre l'habitat indigne puisque le Doubs a été retenu comme expérimentateur du diagnostic à 360° destiné à cerner les problématiques locales en matière d'hébergement et les réponses existantes selon les publics.

80 acteurs dans le domaine du logement ont participé à la rencontre régionale organisée le 20 septembre par la DREAL sur le thème « Lutter ensemble contre l'habitat indigne », en présence du Délégué Interministériel pour l'Hébergement et l'Accès au Logement, M. le Préfet Alain REGNIER, et du Directeur du Pôle National de lutte contre l'habitat indigne, M. Michel POLGE. Dans son discours d'ouverture, le DREAL a rappelé que la lutte contre l'habitat indigne doit permettre d'aider les personnes souvent en difficultés financière et sociale à sortir d'une situation de mal logement. Cette politique est inscrite dans les Plans Départementaux d'Accès au Logement des Personnes Défavorisées, et des dispositifs départementaux prévoient la coordination de l'action des différents partenaires impliqués dans cette lutte : les services de l'État (Préfectures, DDT), l'ARS, les services sociaux et les services logement des conseils généraux, les Caisses d'Allocations Familiales, les caisses de Mutualité Sociale Agricole, les Unions Départementales des Associations Familiales, les opérateurs logement, des associations

d'aide aux personnes défavorisées, les Agences Départementales d'Information sur le Logement et les Services Communaux d'Hygiène et de Santé.

Cette journée a été l'occasion de faire une présentation de la situation de l'habitat indigne en Franche-Comté, des actions de lutte réalisées en 2011 et 2012 et des procédures mobilisables dans les pôles départementaux de lutte contre l'habitat indigne.

# Une action proche des territoires

## Missions spécifiques en département

Les trois unités territoriales (UT) de la DREAL Franche-Comté exercent une part des missions techniques et régaliennes de la DREAL pour le compte des préfets de département dans le cadre des engagements de service :

- **Inspection des installations classées** relevant de la DREAL dans le département, hors installations à risque majeur (Seveso)
- **Police des mines et carrières**, soit contrôle des aspects hygiène et sécurité, inspection du travail et emploi des produits explosifs
- **Contrôle technique des véhicules** : réceptions de véhicules dont la demande est déposée dans le département et appui au siège de la DREAL pour la surveillance des centres de contrôle technique.

## Faits marquants UT

### L'homologation des véhicules dans les UT

L'entreprise G. MAGYAR conçoit, fabrique et commercialise des citernes pour le transport de produits liquides : alimentaires, chimiques ou pétroliers. Avec cinq usines de production en France et une en Allemagne, et plus de mille deux cents citernes produites par an, l'entreprise s'est hissée au rang de leader européen des citernes routières pour les produits liquides.

Une de ces usines est basée à Gray (70) et est spécialisée dans la fabrication de porteurs hydrocarbures et de semi-remorques aluminium.

La DREAL de Franche-Comté a la responsabilité de réaliser l'homologation des produits qui sortent de cette usine. Ainsi, en 2013, 9 réceptions par types, permettant de commercialiser en série un nouveau type de véhicule, ont été effectuées par les agents en charge de l'homologation des véhicules dans l'unité territoriale du département de la Haute Saône. De même, 11 réceptions à titre isolé concernant les anciens types de véhicule ayant subi des modifications, ont été effectuées.

Ces réceptions permettent de s'assurer que les véhicules mis en circulation répondent bien aux normes de transport de la législation française.



## L'inspection au plus proche des industriels

Les unités territoriales instruisent en particulier les demandes d'autorisation d'exploiter, venant d'entreprises existantes ou de projets industriels nouveaux. En 2013, 18 arrêtés préfectoraux ont été signés pour autoriser de nouveaux projets.

Parmi ceux-ci la société Zurfluh-Feller à Autechaux-Roide (90) a mis en place une station interne fermée permettant le recyclage intégral des effluents aqueux issus de ses activités, en particulier ceux issus des traitements de surfaces. Ainsi, tous les rejets de caractère industriel vers le cours d'eau «Le Roide» ont été supprimés et son bon état conservé.

Fin 2013/début 2014, les unités territoriales ont été mobilisées avec l'ensemble des services de l'État concernés pour lancer l'expérimentation autour de l'autorisation unique ICPE, avec comme objectif de faciliter les démarches et de raccourcir les délais d'instruction.



# Expliquer, valoriser, diffuser les politiques ministérielles en région

Publications et (ou) mises en ligne	Animations politiques ministérielles
<b>Développement et aménagements durables</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en ligne d'un nouvel outil de visualisation de la dynamique de l'urbanisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Forum Sciences en tous genres - Tables rondes</li> <li>Forum Sup'Info</li> <li>Semaine du développement durable</li> <li>Séminaire académique des personnes ressources EDD 2013</li> <li>Ateliers des territoires : lancement en Haute-Saône</li> <li>3ème Journée technique de planification</li> <li>L'émergence de stratégies territoriales de planification : la biodiversité dans les SCOT, PLUi</li> <li>Copil Profil Environnemental Régional</li> <li>Rencontre avec les associations</li> </ul>
<b>Logement, Bâtiment, Energie</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonnes pratiques en matière d'accessibilité aux personnes handicapées</li> <li>Plan de Protection de l'Atmosphère de l'Aire Urbaine de Belfort - Montbéliard - Héricourt - Delle</li> <li>Fiches thématiques déclinant le PPA</li> <li>Mise en ligne du Schéma Régional Climat Air Energie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Journées de l'énergie</li> <li>Colloque Lutte contre l'Habitat indigne</li> <li>Colloque Accessibilité</li> <li>Rencontre sur les politiques de l' ANAH</li> <li>Débat régional sur la transition énergétique</li> </ul>
<b>Nature - Eau - Paysages</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Plaquette ZNIEFF Franche-Comté et CD par département</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Emission des timbres «chauve-souris»</li> <li>Comité Régional de la Trame Verte et Bleue</li> <li>Assises de l'Eau</li> <li>Ateliers Schéma Régional de Cohérence Ecologique</li> <li>Débat sur la transition écologique</li> <li>Journée technique du réseau des opérateurs et animateurs natura 2000</li> </ul>
<b>Prévention des risques</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bulletins mensuels hydrologiques</li> <li>Bulletins sécheresse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Congrès de l'Industrie minérale</li> <li>Commission géographique inondations</li> <li>Assises régionales de la sécurité industrielle</li> <li>Journées d'information à destination des pressings</li> </ul>
<b>Transport - Infrastructures</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Flash info n°2 - Aménagement de la RN5 à Morez-Les-Rousses</li> <li>Mise en ligne d'infos pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>RN19 : Amblans-et-Velotte/Lure</li> <li>RN19 : Frotey-les-Vesoul/Amblans et Velotte</li> <li>RN57 : Aménagement 2x2 voies entre A36 et Devecey</li> </ul> </li> <li>Flash info n°3 - Déviation Port sur Saône</li> <li>Flash info n°2 - Amblans/Lure</li> <li>Bilan annuel 2012 de la sécurité routière</li> <li>Analyse de l'accidentalité en Franche-Comté</li> <li>Bilans mensuels de la sécurité routière</li> <li>Analyse régionale des données de transports en Franche-Comté 2011</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inauguration du pôle transports au lycée professionnel La Ferté de Gray avec présentation de l'écotaxe poids lourds - Ateliers-tables rondes</li> <li>Réunion plénière de l'Observatoire régional des Transports de Franche-Comté</li> <li>Semaine européenne de la mobilité</li> <li>Séminaire interrégional sur la sécurité routière</li> <li>Pose de la 1ère pierre Amblans/Lure</li> <li>Signature de la charte objectif CO<sub>2</sub></li> <li>Mise en place de l'observatoire régional de l'écotaxe poids lourds</li> <li>Table ronde sur le transport et l'aménagement durable</li> </ul>





# Nos adresses

## **Siège DREAL Franche-Comté**

TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique  
17E rue Alain Savary  
BP 1269 - 25005 BESANÇON CEDEX  
Tél standard : 03 81 21 67 00 - Fax : 03 81 21 69 99  
Tél direction : 03 81 21 67 13  
Mél : [dreal-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr)

## **Service Transports, Mobilité, Infrastructures Pôle barrages**

TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique  
21B rue Alain Savary  
BP 1269 - 25005 BESANÇON CEDEX  
Tél standard : 03 81 21 68 00 - Fax : 03 81 53 00 81  
Mél : [dreal-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr)

## **Unités territoriales**

### **Unité territoriale Centre - Antenne de Besançon**

TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique  
21A rue Alain Savary  
BP 1269 - 25005 BESANÇON CEDEX  
Tél standard : 03 81 21 67 00 - Fax : 03 81 21 69 20  
Mél : [ut-centre.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ut-centre.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr)

### **Unité territoriale Centre - Antenne de Vesoul**

Préfecture de Haute-Saône  
1 rue de la Préfecture  
70000 VESOUL  
Tél standard : 03 84 77 70 69 - Fax : 03 84 77 70 63  
Mél : [ut-centre.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ut-centre.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr)

### **Unité territoriale du Jura**

165, Avenue Paul Seguin  
39000 LONS LE SAUNIER  
Tél standard : 03 84 87 30 35 - Fax : 03 84 87 30 39  
Mél : [ut-jura.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ut-jura.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr)

### **Unité territoriale Nord - Franche-Comté**

8, rue Heim  
CS 70201  
90004 BELFORT Cedex  
Tél standard: 03 84 58 82 08 - Fax : 03 84 58 82 07  
Mél : [ut-nordfc.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ut-nordfc.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr)

Site internet : <http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr>